

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Mandat pour demande de subventions aux collectivités

Le présent mandat sollicité auprès de l'Assemblée générale a pour but de permettre au CRE Bourgogne-Franche-Comté de solliciter, auprès des collectivités territoriales, des demandes de subvention afin d'appuyer la mise en œuvre de ses missions statutaires.

Hervé de LA SELLE
Président

